

LES ÉLECTIONS DE DÉLÉGUÉS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

En janvier 2020, plus de 2,5 millions de ressortissants du régime agricole sont appelés à élire pour 5 ans plus de 15 000 délégués MSA.

Salarié de l'agriculture, exploitant, employeur de main-d'œuvre, actif ou retraité, **le délégué est le premier relais entre les adhérents et la MSA.**

Il est l'incarnation de son modèle mutualiste, fondé sur les principes de solidarité, de responsabilité et de démocratie sociale.

LA MSA : UNE ORGANISATION DÉMOCRATIQUE ET REPRÉSENTATIVE

Au sein de chaque MSA, les délégués élus choisissent les administrateurs, qui désignent à leur tour les administrateurs centraux de l'organisation.

 **29**
administrateurs
centraux

476

administrateurs délégués
à l'assemblée générale
de la CCMSA



1 071
administrateurs

1^{er} collège : **327** 2^e collège : **436** 3^e collège : **218**

+ de
15 000
délégués 

+ de
2,5 millions
d'électeurs 

QUI PEUT VOTER ?

Pour voter, vous devez :

- être âgé d'au moins 16 ans,
- appartenir à l'un des trois collèges électoraux,
- habiter en France métropolitaine,
- être à jour du paiement de vos cotisations sociales,
- et jouir de vos droits civiques.

En votant, vous désignerez vos délégués MSA, au sein de votre collège électoral :

- le 1^{er} collège si vous êtes exploitant agricole,
- le 2^e collège si vous êtes salarié agricole,
- le 3^e collège si vous êtes employeur de main-d'œuvre.

COMMENT VOTER ?

Dès le 20 janvier, vous pouvez voter :

- par internet, en vous rendant sur jevoteenligne.fr/msa2020, avec l'identifiant de vote et le code confidentiel transmis par courrier mi-janvier,
- ou par courrier en retournant, sans l'affranchir, votre bulletin de vote reçu mi-janvier dans l'enveloppe retour T.

En ligne ou par courrier, votre vote est anonyme et secret !

Retrouvez toutes les informations
sur le rôle des délégués et les élections
MSA 2020 sur electionmsa2020.fr

ÉLECTIONS MSA
du 20 au 31 janvier 2020

VOTER C'est utile !

sur internet ou par courrier



L'essentiel & plus encore



Mon délégué, mon meilleur relais

Du 20 au 31 janvier 2020 :
**Votez pour désigner
vos délégués MSA**

ÉLECTIONS MSA
du 20 au 31 janvier 2020

VOTER C'est utile !

sur internet ou par courrier



L'essentiel & plus encore

electionmsa2020.fr

VOTER C'EST UTILE !

Mon délégué fait entendre ma voix dans les instances de la MSA

Parce qu'il me ressemble, **mon délégué connaît mes besoins** et les problèmes que je peux rencontrer. Il en est le porte-parole auprès de la MSA, notamment à l'assemblée générale.

Mon délégué agit concrètement pour mon territoire et ses habitants

Accès aux soins, soutien à l'emploi, sécurité au travail, prévention de l'isolement, lutte contre les addictions... **Plus de 3 000 projets locaux sont réalisés chaque année** grâce à l'action des délégués MSA.

Mon délégué m'accompagne quand j'en ai besoin

Épuisement professionnel, difficultés financières, problèmes familiaux... **En cas de coup dur, mon délégué peut me conseiller.** Il m'informe des dispositifs d'aide dont je peux bénéficier et m'oriente vers les bons interlocuteurs.

L'action des élus MSA entre 2015 et 2018



3 000
actions
par an



350 000
heures
de bénévolat



Plus de 500 000
bénéficiaires
des actions des délégués

Mon délégué, mon meilleur relais



“ Avec
Aïain,

j'ai appris que la MSA proposait des rendez-vous prestations. Il m'a orientée vers une conseillère MSA et j'ai découvert que j'avais le droit à la Prime d'activité et à une aide au logement.”

Nadia, 33 ans, téléconseillère



“ Grâce à
Rosella,

j'ai été orienté vers Agri'écoute. J'étais au bout du rouleau... J'ai bénéficié d'une aide au répit pour partir en vacances. Les premières depuis 6 ans ! ”

Christophe, 53 ans, éleveur



“ Grâce à
Cindy

je me suis inscrite aux ateliers vitalité. Ça m'a aidée à prendre soin de moi, à être bien dans ma tête et à mieux vivre ma retraite.”

Monique, 71 ans, ouvrière agricole retraitée



“ Avec
Olivier,

j'ai compris que j'avais sous-estimé les risques de chutes de hauteur. Il m'a encouragé à prendre contact avec un conseiller en prévention MSA et à participer à une journée de formation avec mes salariés.”

Gaël, 42 ans, céréalier